

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery
- **Code du produit:** SDS 471-001.02R01, 5437
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Batterie
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Fabriqué par GlobTek, Inc. pour
Ultradent Products Inc.
505 W. Ultradent Drive (10200 S)
South Jordan, UT 84095-3942
USA
onlineordersupport@ultradent.com
(800) 552-5512
- **Responsable CE**
Ultradent Products GmbH
Am Westhover Berg 30
51149 Cologne Allemagne
Courriel : infoDE@ultradent.com
Téléphone du bureau : +49(0)2203-35-92-0
- **Service chargé des renseignements:** Customer Service
- **Numéro d'appel d'urgence**
CHEMTREC (NORTH AMERICA) : +1 (800) 424-9300
(INTERNATIONAL) : +(703) 527-3887

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Indications complémentaires:**
Aperçu des situations d'urgence Les fiches de données de sécurité (FDS) sont une sous-exigence de la norme de communication des dangers de l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), 29 CFR Subpart 1910.1200. Cette norme de communication des dangers ne s'applique pas à diverses sous-catégories, notamment à tout ce qui est défini par l'OSHA comme un "article". L'OSHA a défini le terme "article" comme un article manufacturé autre qu'un fluide ou une particule ; (i) qui a une forme ou une conception spécifique au cours de la fabrication ; (ii) dont la ou les fonctions d'utilisation finale dépendent en tout ou en partie de sa forme ou de sa conception au cours de l'utilisation finale ; et (iii) qui, dans des conditions normales d'utilisation, ne libère que de très petites quantités, par exemple des quantités infimes ou des traces de produits chimiques dangereux, et ne présente pas de danger physique ou de risque pour la santé des employés. Comme toutes nos piles sont définies comme des "articles", elles sont exemptées des exigences de la norme sur la communication des dangers, et une FDS n'est donc pas nécessaire. Cependant, cette fiche de données de sécurité (FDS) contient des informations précieuses essentielles à la manipulation sûre et à l'utilisation correcte de ce produit. Cette FDS doit être conservée et mise à la disposition des employés et autres utilisateurs de ce produit.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 1)

- **Éléments d'étiquetage**
- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger** GHS09
- **Mention d'avertissement** Attention
- **Mentions de danger**
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

3 Composition/informations sur les composants

- **Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 7782-42-5 EINECS: 231-955-3	graphite substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	<40%
CAS: 21324-40-3 EINECS: 244-334-7	Lithium Hexafluorophosphate ⚠ Acute Tox. 3, H311; ⚠ Acute Tox. 4, H302	>10-≤25%
CAS: 7440-50-8 EINECS: 231-159-6	cuivre ⚠ Aquatic Chronic 2, H411	≥2,5-<10%
CAS: 7440-02-0 EINECS: 231-111-4	nickel ⚠ Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372; ⚠ Skin Sens. 1, H317	≥0,1-<1%

- **Indications complémentaires:**

Les produits chimiques énumérés dans la section 3 sont contenus dans un récipient scellé. Le risque d'exposition n'existe que si la batterie est endommagée mécaniquement, thermiquement ou électriquement.
Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

- **Description des mesures de premiers secours**
- **Remarques générales:**
Les informations suivantes s'appliquent si la batterie est soumise à des abus mécaniques, thermiques ou électriques.
- **Après inhalation:**
En cas de symptômes, éliminer la source de contamination ou amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin.
- **Après contact avec la peau:**
Rincer la zone affectée à l'eau tiède pendant au moins 30 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer immédiatement les yeux à l'eau pendant 30 minutes en soulevant les paupières supérieures et inférieures. Consulter un médecin.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 2)

· **Après ingestion:**

Ne pas faire vomir. Appeler un médecin ou un centre antipoison. Ligne d'assistance nationale en cas d'ingestion de piles : 202-625-333

· **Indications destinées au médecin:** Traiter les symptômes.

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les produits chimiques peuvent provoquer des brûlures de la peau, des yeux, du tractus gastro-intestinal et des muqueuses. Le contact avec la peau peut provoquer un eczéma chronique ou une démangeaison au nickel. L'électrolyte est extrêmement corrosif pour les tissus oculaires et peut provoquer une cécité permanente. En cas d'ingestion, il peut provoquer un étouffement, des nausées, des vomissements persistants, des diarrhées, des douleurs abdominales, des vertiges, des évanouissements, une perte de conscience et, éventuellement, des lésions hépatiques et rénales.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Eau pulvérisée

Mousse

Poudre sèche

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Les cellules peuvent se rompre lorsqu'elles sont exposées à une chaleur excessive. Cela peut entraîner la libération de matériaux inflammables ou corrosifs. Les piles ou batteries peuvent s'enflammer ou laisser échapper des vapeurs organiques potentiellement dangereuses si elles sont exposées à une chaleur excessive ou au feu. Des piles ou batteries endommagées ou ouvertes peuvent provoquer un échauffement rapide et le dégagement de vapeurs inflammables. Les vapeurs peuvent être plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer sur le sol ou être déplacées par la ventilation vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Le sel LiPF contenu dans l'électrolyte libère du fluorure d'hydrogène au contact de l'eau.

· **Conseils aux pompiers**

Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome sous pression, approuvé par MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet. Pendant l'application de l'eau, la prudence est de mise car des particules inflammables peuvent être éjectées du feu.

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Autres indications**

Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone. Fluorure d'hydrogène. Oxydes de phosphore.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Porter des gants de protection. Ventiler la zone affectée.

· **Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Empêcher toute fuite ou déversement ultérieur si cela ne présente aucun danger.

Les piles endommagées qui ne sont PAS chaudes ou brûlantes doivent être placées dans un sac en plastique scellé ou dans un conteneur métallique doublé de plastique. En cas de rupture des éléments et d'incident thermique : à l'aide d'une pelle ou d'un balai, recouvrez la batterie ou les substances répandues avec du sable sec ou de la vermiculite, puis placez-les dans un conteneur agréé (après refroidissement si nécessaire).

· **Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

· **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas exposer la batterie ou la pile à des températures extrêmes ou au feu. Ne pas démonter, écraser ou percer la batterie. Éviter les abus mécaniques ou électriques. Ne pas court-circuiter. N'utiliser que des charges et des procédures de charge approuvées. Ne pas démonter une batterie ou un dispositif de sécurité.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**

· **Stockage:**

· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Les piles doivent être séparées des autres matériaux et stockées dans une structure incombustible, bien ventilée et protégée par des gicleurs, avec un espace suffisant entre les murs et les sacs de piles. Ne pas placer les piles à proximité d'appareils de chauffage ; ne pas les exposer à la lumière directe du soleil pendant de longues périodes. Ne pas stocker les piles à une température supérieure à 60 degrés Celsius ou inférieure à -32 degrés Celsius. Conservez les piles dans un endroit frais (moins de 21 degrés Celsius ou 70 degrés Fahrenheit), sec et soumis à de faibles variations de température. Des températures élevées peuvent réduire la durée de vie des piles. L'exposition de la batterie à des températures supérieures à 130 degrés Celsius entraînera un dégagement de liquides et de gaz inflammables. Ne stockez pas les batteries de manière à ce que les bornes soient en court-circuit.

· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

· **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Matériaux d'emballage : Si les matériaux d'emballage ne sont pas disponibles, placez du ruban adhésif sur les extrémités positives et négatives des cellules.

Matériaux incompatibles : En cas de fuite, il est interdit d'entrer en contact avec des oxydants puissants, des acides minéraux, des alcalis puissants, des hydrocarbures halogénés. Eau avec le contenu interne de la batterie.

· **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

7782-42-5 graphite

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³
pour la fraction alvéolaire

7440-50-8 cuivre

VLEP Valeur momentanée: 2** mg/m³
Valeur à long terme: 0,2* 1** mg/m³
*fumées **poussières, en Cu

7440-02-0 nickel

VLEP Valeur à long terme: 1 mg/m³
C2

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**

· **Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 4)

- **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:**
Non requis dans des conditions normales.
En cas de mise à l'air libre ou de rupture de la batterie, utiliser un masque respiratoire intégral autonome. Se référer à la norme 29 CFR 1910.134 pour les exigences en matière de protection respiratoire.
- **Protection des mains:**
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection
- **Protection du corps:**
Vêtements de travail protecteurs
En cas de rupture ou de fuite de la batterie, porter un tablier en caoutchouc et des gants en caoutchouc Viton. Se référer à la norme 29 CFR 1910.138 pour la protection appropriée de la peau et du corps.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **État physique** Solide
- **Couleur:** Selon désignation produit
- **Odeur:** Non déterminé
- **Seuil olfactif:** Non déterminé.
- **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.
- **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** Non déterminé.
- **Inflammabilité** Non déterminé.
- **Limites inférieure et supérieure d'explosion**
- **Inférieure:** Non déterminé.
- **Supérieure:** Non déterminé.
- **Point d'éclair** Non applicable.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.
- **pH** Non applicable.
- **Viscosité:**
- **Viscosité cinématique** Non applicable.
- **Dynamique:** Non applicable.
- **Solubilité**
- **l'eau:** Insoluble
- **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)** Non déterminé.
- **Pression de vapeur:** Non applicable.
- **Densité et/ou densité relative**
- **Densité:** Non déterminée.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 5)

· Densité relative	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Caractéristiques des particules	Voir point 3.
· Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Objet géométrique et solide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
· Température d'auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Changement d'état	
· Taux d'évaporation:	Non applicable.
· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	néant
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Non réactif dans les conditions normales d'utilisation.
- **Stabilité chimique** Stable dans les conditions recommandées
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions au contact de l'eau.
- **Conditions à éviter**
Chaleur
Abus mécaniques et électriques. Court-circuit électrique. L'exposition de la batterie à des températures supérieures à 130 degrés Celsius entraînera la libération de liquides et de gaz inflammables.
- **Matières incompatibles:**
En cas de fuite, il est interdit d'entrer en contact avec des oxydants forts, des acides minéraux, des alcalis forts, des hydrocarbures halogénés. L'eau avec le contenu interne de la batterie.
- **Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus
Fluorure d'hydrogène
Oxydes de phosphore

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

Oxydes de carbone

(suite de la page 6)

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	>2.500 mg/kg
Dermique	LD50	>1.500 mg/kg

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Effet irritant sur la peau
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Corrosif pour les yeux et peut provoquer de graves lésions, y compris la cécité.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Très toxique pour la vie aquatique avec des effets à long terme
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Propriétés perturbant le système endocrinien**
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
- **Autres effets néfastes**
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 7)

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

13 Considérations relatives à l'élimination

· **Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Éliminer le contenu/conteneur conformément aux réglementations internationales, fédérales, de votre État ou locales.

· **Catalogue européen des déchets**

HP6	Toxicité aiguë
-----	----------------

HPI4	Écotoxique
------	------------

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· **Numéro ONU ou numéro d'identification**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN3480

· **Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE

· **IMDG, IATA**

LITHIUM ION BATTERIES

· **Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG**



· **Classe**

9 Matières et objets dangereux divers.

· **Étiquette**

9A

· **IATA**



· **Class**

9 Matières et objets dangereux divers.

· **Label**

9A

· **Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA**

néant

· **Dangers pour l'environnement**

· **Marine Pollutant:**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Marquage spécial (ADR):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Matières et objets dangereux divers.

· **Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** -

· **No EMS:**

F-A,S-I

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 8)

· Stowage Category	A
· Stowage Code	SW19 For batteries transported in accordance with SP 376 or SP 377 Category C, unless transported on a short international voyage.
· Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités limitées (LQ)	0
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E0 Non autorisé en tant que quantité exceptée
· Catégorie de transport	2
· Code de restriction en tunnels	E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	0
· Excepted quantities (EQ)	Code: E0 Not permitted as Excepted Quantity
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3480 PILES AU LITHIUM IONIQUE

15 Informations relatives à la réglementation

· **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

· **NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)**

7440-02-0 nickel

· **Directive 2004/42/CE**

· **Directive 2012/18/UE**

· **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 100 t**

· **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t**

· **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** Conditions de limitation: 27

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 17.12.2025

Numéro de version 1

Révision: 04.02.2025

Nom du produit: VALO™ X Rechargeable Lithium-Ion Battery

(suite de la page 9)

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H311 Toxique par contact cutané.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique:** Environmental, Health, and Safety

· **Contact:** Customer Service

· **Date de la version précédente:** 28.06.2022

· **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

NIOSH: National Institute for Occupational Safety

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**